

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE

Bureau communautaire du 14 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 14 décembre à 18 heures 30 minutes, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes du Volvestre s'est réuni sous la présidence de Denis TURREL au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 8 décembre 2023

Etaient présents :

AUDOUBERT René, BIENVENU Frédéric, BRUN Karine, CAZAUX Jean-Michel, CONDIS Sylvette, DANES Richard, DEJEAN Daniel, GILAMA Chantal, GRYCZA Daniel, HO Bastien, LEFEBVRE Patrick, MANFRIN Jean-Marc, MENER Emilie, MESBAH-LOURDE Pascale, NAYA Anne-Marie, NAYLIES Charles, SALAT Éric, TURREL Denis, VIEL Pierre.

Etaient excusés :

BAUDINIERE Julien, CAILLET Pierre, CAZARRÉ Max, CHALDUC Jean, CUSSOL Roselyne, DALLARD Jean-Michel, DEGA Gilbert, DELOR Carole, ESQUIROL Jean-Marc, GAY Jean-Louis, MURCIA Christian, PAYEN Éric, SENECLAUZE Christian, VARELA Marie-José, VEZAT-BARONIA Maryse, WAWRZYNIAK Stéphane.

Etaient absents:/

Pouvoirs:

CHALDUC Jean (pouvoir donné à TURREL Denis), ESQUIROL Jean-Marc (pouvoir donné à NAYLIES Charles), GAY Jean-Louis (pouvoir donné à NAYA Anne-Marie), MURCIA Christian (pouvoir donné DANES Richard), WAWRZYNIAK Stéphane (pouvoir donné à HO Bastien).

Secrétaire de séance : CONDIS Sylvette

Nombre de délégués titulaires : 35

Nombre de présents : 19 Nombre de votants : 24

Pouvoirs: 5

Délibération B20231214_089 Aides communautaires à l'amélioration de l'habitat privé octroyées au titre du PIG (Programme d'Intérêt Général)

Après délibération, le Bureau Communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer les subventions communautaires aux propriétaires occupants éligibles au règlement des aides à l'amélioration de l'habitat privé, aux conditions prévues dans le tableau annexé à la présente délibération;
- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte en conséquence de la présente décision.

24 Voix POUR 0 Voix CONTRE 0 ABSTENTION

Délibération B20231214_090 Aides communautaires en faveur de la rénovation des façades

Après délibération, le Bureau Communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer les subventions communautaires aux propriétaires bailleurs éligibles au règlement des aides à la rénovation des façades, aux conditions prévues dans le tableau ci-annexé à la présente délibération;
- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte en conséquence de la présente décision.

24 Voix POUR 0 Voix CONTRE 0 ABSTENTION

Délibération B20231214_091 Transfert de l'ouvrage d'assainissement des eaux usées situé sur Activestre 2 à Réseau 31

Après délibération, le Bureau Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver les termes de la convention, ci-annexée, définissant les engagements réciproques de chaque partie;
- De vendre à Réseau 31 la parcelle issue de la division parcellaire à l'euro symbolique ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte en conséquence de la présente décision.

24 Voix POUR 0 Voix CONTRE 0 ABSTENTION

Délibération B20231214_092 Convention de mise à disposition d'espaces promotionnels sur les aires d'autoroute Garonne et Volvestre, entre l'OTI du Volvestre et la SARL Montagné

Après délibération, le Bureau Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet de convention de mise à disposition gratuite d'espaces promotionnels sur les aires de service de Garonne et du Volvestre (A64).
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention avec la société gestionnaire des deux aires de services ou toute personne physique ou morale la représentant.

24 Voix POUR 0 Voix CONTRE 0 ABSTENTION

Carbonne, le 15 décembre 2023